

échancier que les pays industrialisés. Plus récemment, le Mexique a joué un rôle actif lors de la Conférence de l'ONU sur l'environnement et le développement, tenue en juin 1992. Il a signé les Conventions sur le changement climatique et sur la biodiversité négociées dans le cadre de cet événement.

Le Mexique se classe au quatrième rang parmi les nations pour le nombre d'espèces qu'il abrite et l'on y retrouve 12 des 14 écosystèmes du monde. Il abrite 15 millions d'acres de terres protégées dans 68 aires naturelles, soit 44 parcs nationaux, 8 réserves biosphériques, 14 réserves biosphériques spéciales, une zone de protection de la faune et de la flore et une réserve nationale. Le Mexique fut la première nation à créer des sanctuaires de reproduction pour les baleines grises et il pourvoit aux besoins de près de 60 réserves de tortues de mer, en plus d'interdire leur capture et leur commerce.

En 1991, le président Salinas a reçu le premier Prix de la Terre, décerné conjointement par la famille Nobel et l'ONU à un chef d'état ayant fait preuve de leadership en matière de protection de l'environnement. Cet honneur célèbre les réalisations suivantes :

- mise sur pied d'un programme de 4 ans, doté de 4,6 milliards de dollars US, visant à améliorer la qualité de l'air dans la ville de Mexico;
- introduction de l'essence sans plomb au Mexique;
- fermeture permanente d'une importante raffinerie à Mexico;
- imposition de mesures d'interdiction de la capture et du commerce des tortues de mer et de leurs produits;
- gestion efficace d'un programme de protection de la baleine grise.

L. POLITIQUES ET PRATIQUES D'APPLICATION

La Loi confère au SEDUE l'autorité nécessaire à son application, à celle de ses règlements et des NET dans le cadre de la compétence du gouvernement fédéral, tout en donnant aux états et aux municipalités l'autorité nécessaire pour adopter des lois et des règlements, et pour définir les procédures de mise en oeuvre de ces mandats dans leurs champs de compétences respectif.

La Loi définit les procédures régissant les inspections sur place par les autorités gouvernementales. Le SEDESOL ou d'autres autorités compétentes peuvent entreprendre des visites d'inspection pour vérifier la conformité aux dispositions environnementales⁶¹. La Loi définit quatre mécanismes d'intervention pour les cas de non-conformité : fermetures d'usines, imposition d'amendes, poursuites criminelles et arrestation administrative. Les fermetures d'usines, qu'elles soient de nature temporaire, permanente, partielle ou qu'elles combinent plusieurs de ces éléments, sont destinées à ouvrir la négociation entre le SEDESOL et les sociétés qui ont été officiellement accusées de non-conformité. L'usine ne peut être autorisée à ouvrir qu'après signature d'un accord accompagné de calendriers pour l'observation, et après que la compagnie ait versé une

61. Santistevan, Response to Questions Regarding Mexican Environmental Laws, p. 21.